

Mars 2023 – n°2023 – 33

Infos rapides

Données à télécharger au format [tableur](#)

En février 2023, les prix à la production des produits agricoles accélèrent sur un an : + 11,4 % après + 10,6 % en janvier

En février 2023, les prix à la production de l'ensemble des produits agricoles sont de nouveau en hausse sur un mois (+ 1,2 %, après + 1,1 % en janvier). En glissement annuel, ils restent très supérieurs à ceux de l'année précédente (+ 11,4 %, après + 10,6 % en janvier). Les prix des légumes et ceux des animaux (et de leurs produits) contribuent de nouveau fortement à la hausse de l'ensemble des produits. Seuls les prix des vins et des oléagineux baissent, poursuivant le repli entamé il y a cinq mois. Dans le même temps, les prix à la consommation des produits alimentaires et des boissons non alcoolisées accélèrent également sur un an (+ 15,8 % en février, après + 14,2 % en janvier). C'est l'augmentation la plus importante depuis le conflit en Ukraine. La hausse dépasse les 20 % pour les légumes frais et les laits, fromages, œufs, quand celle des huiles et graisses est proche des 30 %.

Ensemble des prix à la production des produits agricoles

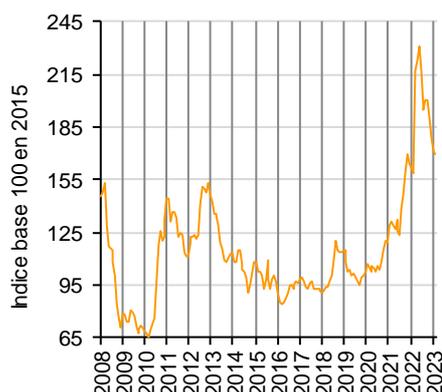
Maintien des prix à un niveau élevé



Sources : Insee, Agreste-données CVS

Prix à la production des céréales

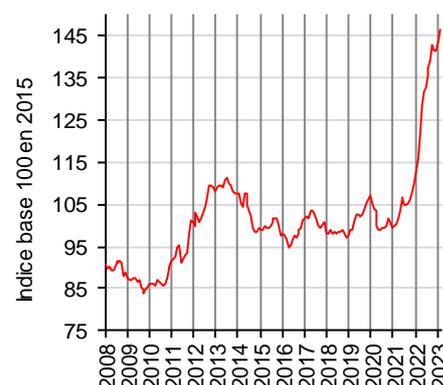
Des prix proches de ceux de la fin 2021 mais toujours hauts



Sources : Insee, Agreste-données CVS

Prix à la production des animaux de boucherie

Des prix toujours plus élevés



Sources : Insee, Agreste-données CVS

Prix agricoles et alimentaires

Les faits marquants

En février 2023, les prix à la production des produits agricoles augmentent sur un an (+ 11,4 %) mais moins que les prix à la consommation des produits alimentaires (+ 15,8 %)

En février 2023, les prix à la production de l'ensemble des produits agricoles augmentent sur un mois (+ 1,2 %), quasiment au même rythme qu'en janvier (+ 1,1 %). Ils accélèrent par rapport à l'année précédente (+ 11,4 %, après + 10,6 % en janvier) et sont nettement supérieurs à la moyenne des cinq dernières années (+ 28,2 %).

Tirillés entre les tensions à la hausse dans l'attente du prolongement de l'accord sur le corridor en mer Noire et les pressions à la baisse du fait de l'abondance des grains russes et australiens, les prix des céréales se rapprochent de ceux de 2022 (+ 6,8 %). Ils dépassent cependant encore de plus de 40 % la moyenne des cours 2018-2022.

Pour le cinquième mois consécutif, les prix des oléagineux diminuent sur un an, en lien avec des disponibilités confortables au niveau mondial et les perspectives de hausse des surfaces de colza en France.

Les prix des vins demeurent en baisse sur un an dans un contexte de consommation intérieure et extérieure morose et de rebond de l'offre française.

En février 2023, les cours de l'ensemble des fruits augmentent sur un an pour le 3^e mois d'affilée : la bonne tenue des cours des pommes fait plus que compenser le recul des prix des poires, des kiwis et des noix.

Les prix des légumes frais accélèrent fortement sur un an (+ 53,3 %, après + 37,0 % en janvier). Ils sont au plus haut depuis le pic du printemps 2020, du fait d'une offre limitée par les vagues de froid et des tensions sur les coûts de production de certains légumes (endives).

Avec les légumes, la plupart des animaux et des produits des animaux affichent les hausses de prix les plus fortes, dans un contexte d'offre réduite en France et dans l'UE. Les prix des porcins sont au plus haut depuis au moins 20 ans. Les prix des ovins progressent comparativement moins que ceux des autres gros animaux mais sont particulièrement hauts.

Les prix du lait de vache restent fermes malgré un certain tassement des prix mondiaux des produits laitiers, les disponibilités laitières restant limitées en France. Les prix des œufs continuent de s'apprécier face à une offre restreinte par les nombreux épisodes d'influenza aviaire subis par la filière.

En février 2023, les prix à la consommation des produits alimentaires et des boissons non alcoolisées accélèrent sur un an (+ 15,8 %, après + 14,2 % en janvier). C'est la plus forte hausse depuis le début du conflit en Ukraine. Les hausses de prix les plus marquées (supérieures à 20 %) concernent les « légumes frais », les « laits, fromages, œufs » et les « huiles et graisses ».

Les indicateurs

En février 2023, les prix à la production des légumes sont en nette accélération ...

	Pondérations			Ippap base 100 en 2015			Glissement annuel			Evolution en % par rapport à la moyenne quinquennale			Contribution (*)
	2015	déc-22	janv-23	févr-23	déc-22	janv-23	févr-23	déc-22	janv-23	févr-23	févr-23		
Ensemble	100 000	142,3	142,7	144,1	10,9	10,6	11,4	26,8	26,7	28,2	11,4		
Grandes cultures	25 434	171,8	166,2	164,9	3,5	0,4	2,2	38,9	32,6	33,1	0,7		
Céréales	15 247	179,1	171,3	169,5	8,9	5,7	6,8	51,1	42,1	42,6	1,3		
Blé tendre	9 036	180,7	171,5	167,9	9,2	6,6	6,8	50,3	40,0	39,0	0,7		
Maïs	2 693	188,9	183,8	189,3	19,4	14,5	16,3	58,2	49,9	54,2	0,6		
Orge	2 583	170,4	162,6	162,5	-1,0	-5,0	-1,6	43,3	36,6	40,5	-0,1		
Oléagineux	3 979	152,7	148,3	146,6	-14,8	-20,7	-21,9	30,2	23,7	22,1	-1,3		
Colza	3 075	152,1	148,1	145,9	-18,2	-25,2	-25,6	27,1	20,3	18,8	-1,2		
Tournesol	730	151,0	147,1	146,4	-6,6	-3,0	-7,1	38,2	35,7	33,5	-0,1		
Pomme de terre	2 890	224,4	223,2	224,0	4,4	4,1	15,6	22,6	21,9	25,1	0,7		
Vins	20 011	108,0	108,6	109,6	-6,9	-8,1	-7,3	-0,5	0,1	0,9	-1,3		
Vins AOP	11 166	113,4	114,4	116,0	-10,7	-11,8	-10,0	-0,1	0,4	1,9	-1,1		
Vins avec et sans IG	2 547	100,8	100,8	102,0	-7,1	-7,6	-10,2	2,3	3,6	2,9	-0,2		
Produits de l'horticulture	3 497	118,1	116,9	116,5	-0,8	4,3	5,1	8,3	7,5	6,9	0,2		
Autres produits végétaux	3 318	115,0	114,6	114,1	1,0	0,9	0,6	11,4	10,6	10,3	0,0		
Fruits frais	3 233	124,5	129,3	137,4	1,4	3,6	7,4	9,1	8,9	11,8	0,2		
Légumes frais	4 471	147,9	162,4	185,6	23,1	37,0	53,3	23,1	26,8	51,6	2,2		
Bétail	19 340	138,8	139,9	143,1	27,3	27,0	25,6	36,5	38,4	40,4	4,4		
Gros bovins	11 153	140,6	140,6	140,9	27,0	24,9	18,1	41,7	41,2	38,9	1,9		
Veaux	1 962	124,9	125,9	125,8	12,0	12,7	13,2	20,2	20,9	20,9	0,2		
Ovins	1 371	134,4	130,9	126,3	6,4	6,1	4,6	22,2	21,3	20,2	0,1		
Porcins	4 854	141,5	146,4	160,1	42,2	46,3	58,7	36,1	44,4	57,9	2,2		
Volailles et lapins	5 985	135,0	137,9	138,2	21,9	29,7	23,2	32,5	36,5	34,5	1,2		
Lait de vache	13 527	149,3	152,4	152,8	24,7	23,3	21,7	33,4	35,6	35,6	2,8		
Œufs	1 609	253,1	253,9	258,3	71,3	77,6	77,3	74,7	97,9	103,7	1,4		

Sources : Insee, Agreste-données brutes

* Contribution à l'évolution annuelle de l'indice d'ensemble

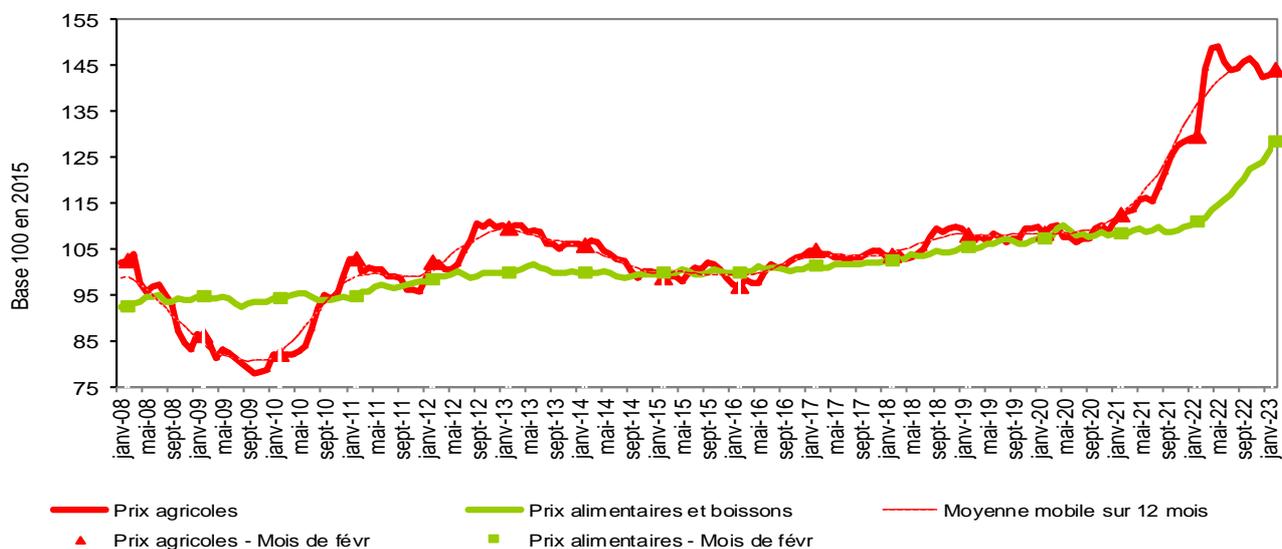
France y c. DOM	Pond.	Ipc base 100 en 2015			Glissement annuel			Evolution en % par rapport à la moyenne quinquennale			Contribution (*)
		2015	déc-22	janv-23	févr-23	déc-22	janv-23	févr-23	déc-22	janv-23	
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	1 495	123,9	126,0	128,3	12,9	14,2	15,8	16,4	17,9	20,1	15,8
Produits alimentaires	1 360	124,8	127,1	129,4	13,1	14,4	16,1	16,9	18,4	20,6	14,7
Pains et céréales	215	118,0	120,2	121,7	12,1	13,4	14,4	14,6	16,5	17,8	2,0
Viandes	390	125,6	127,0	128,1	14,0	15,0	15,4	18,1	19,4	20,0	4,0
V. de bœuf et veau	103	124,0	125,1	126,2	13,1	13,2	13,3	17,0	17,9	18,5	0,9
V. de mouton, agneau, chèvre	16	127,1	128,2	128,7	11,2	10,6	10,7	17,5	18,7	18,6	0,1
V. de porc	27	122,4	122,1	123,3	11,0	12,5	11,5	15,4	15,8	15,8	0,2
V. de volailles	63	128,6	129,3	130,4	17,7	17,7	17,9	23,6	24,1	24,3	0,8
Autres viandes	7	131,3	130,7	135,3	12,0	11,7	13,9	19,0	18,3	21,7	0,1
Poissons et crustacés	96	134,9	140,3	138,2	12,7	14,3	13,7	17,8	19,5	20,7	1,0
Laits, fromages, œufs	219	122,2	124,5	126,1	16,9	19,1	20,4	18,6	20,8	22,3	2,8
Huiles et graisses	35	151,1	152,9	154,5	29,2	29,9	29,9	32,3	33,5	34,5	0,8
Fruits	97	136,2	137,0	140,7	6,5	7,7	10,0	15,9	18,0	20,4	0,7
Fruits frais	88	138,4	139,0	143,0	6,1	7,4	9,8	16,6	18,9	21,4	0,7
Légumes	138	133,5	138,1	146,8	12,8	13,3	19,9	19,1	19,4	27,7	2,0
Légumes frais	74	148,3	156,3	173,6	12,4	12,0	23,3	21,3	20,8	35,2	1,5
Sucres, confitures, chocolat, confiserie et produits glacés	107	111,3	113,6	115,9	9,5	11,5	13,4	9,5	11,7	14,0	0,9
Produits alimentaires n.c.a.	63	110,5	111,3	112,7	11,8	13,0	13,6	12,5	13,6	14,8	0,5
Boissons non alcoolisées	135	114,3	115,4	116,9	10,6	11,6	12,7	11,7	12,6	13,9	1,1
Cafés, thés et cacao	44	116,5	117,4	119,0	13,4	13,8	14,6	14,2	14,9	16,2	0,4

Source : Insee

* Contribution à l'évolution annuelle de l'indice d'ensemble

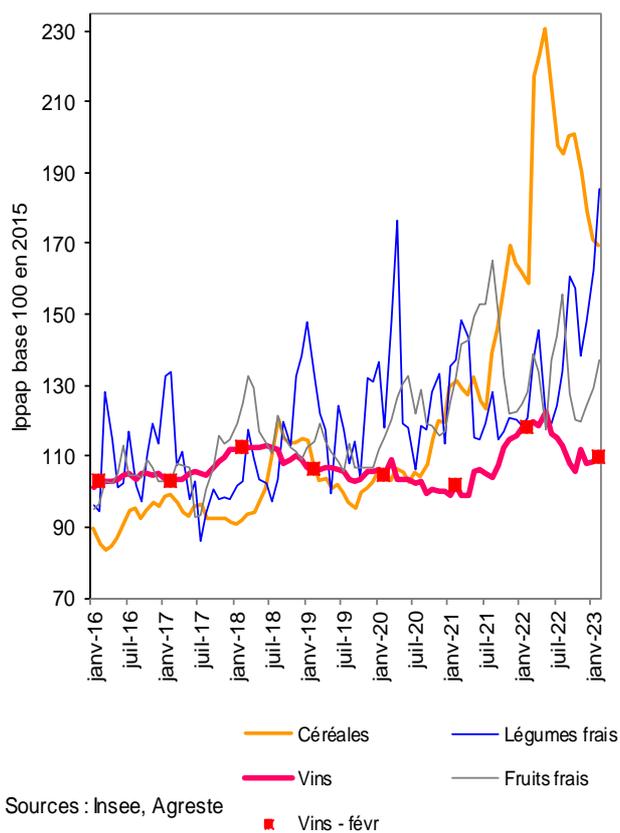
Mise en perspective

En février 2023, hausse des prix à la production des produits agricoles et des prix à la consommation des produits alimentaires

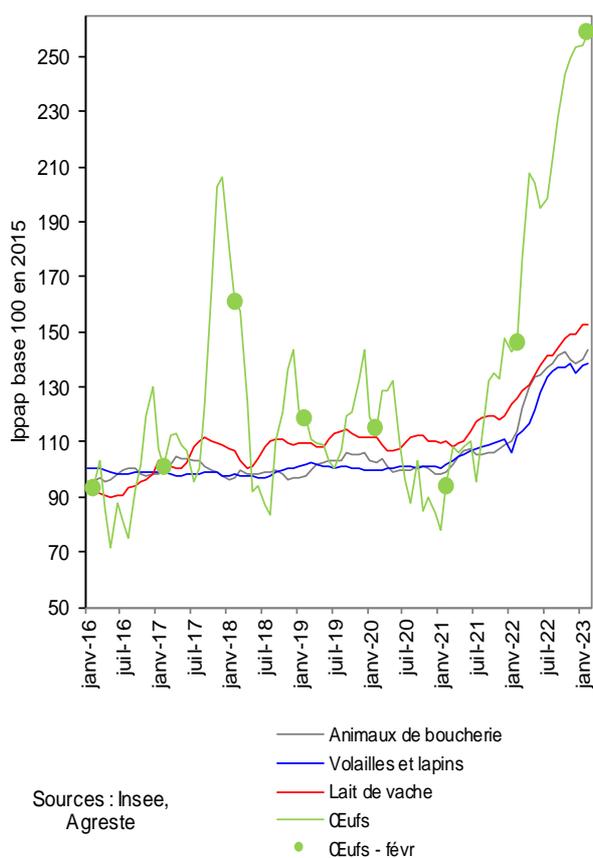


Sources : Insee, Agreste

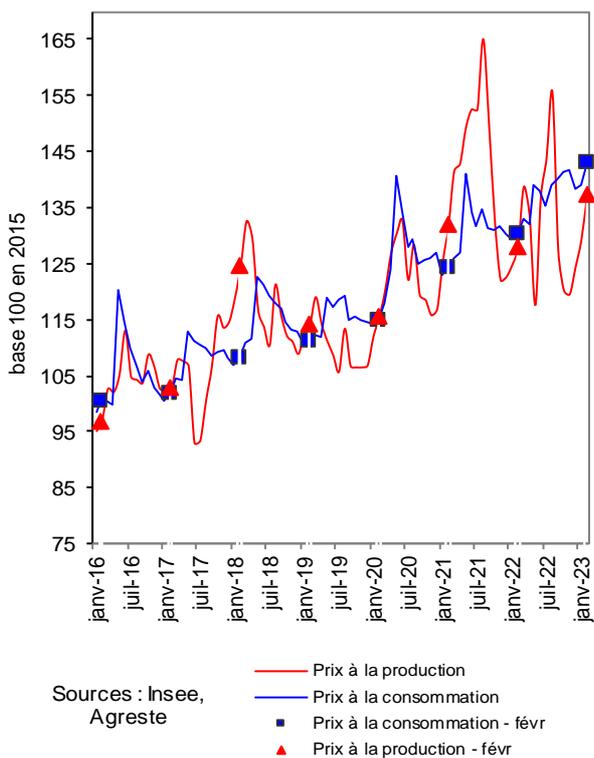
En février 2023, recul sur un an des prix à la production des vins



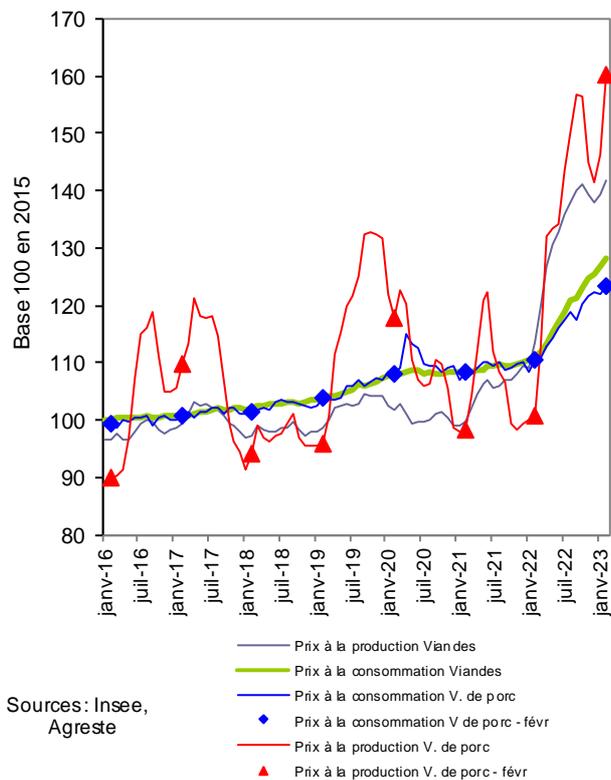
Des prix à la production des oeufs toujours élevés



Fruits frais : en février, hausse sur un an des prix à la production et des prix à la consommation



Porc : augmentation sur un an plus forte des prix à la production que des prix à la consommation



Sources et définitions

- Les prix agricoles et alimentaires, intervenant aux deux grands stades de commercialisation des produits agricoles en amont et en aval de la filière, sont mesurés respectivement par l'indice des prix des produits agricoles à la production (Ippap) et l'indice des prix à la consommation (IPC).
- L'Ippap mesure l'évolution des prix des produits vendus par les agriculteurs. Il est élaboré à partir de l'observation des prix du marché, en particulier dans les enquêtes et relevés réalisés par FranceAgriMer-RNM (Réseau des nouvelles des marchés) et le Service de la statistique et de la prospective (SSP) du ministère en charge de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. Il est calculé par le SSP pour les fruits et légumes et par l'Insee pour les autres produits agricoles. Les séries sont calculées et publiées en base 2015.
- Les prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées, achetés par les ménages, sont mesurés par l'indice des prix à la consommation, calculé par l'Insee. L'IPC, en base 1998 jusqu'en décembre 2015, est passé en base 2015 en 2016. A cette occasion, les données ont été rétropolées jusqu'en 1990.
- Pour les deux indices et pour s'affranchir des variations saisonnières, le commentaire porte généralement sur leur évolution en glissement annuel. Le glissement annuel rapporte le niveau atteint un mois donné à celui du même mois de l'année précédente : c'est le taux d'évolution en %. Les prix à la production mesurés par l'Ippap étant très fluctuants, leur évolution en glissement annuel est toujours comparée à leur évolution par rapport au prix moyen des mêmes mois des cinq années précédentes (moyenne quinquennale). Quand les cours sont comparés au mois précédent, les données sont alors corrigées des variations saisonnières (CVS).

Pour en savoir plus

- Toutes les séries conjoncturelles concernant les prix à la production annuels et mensuels depuis 1968, et aussi les prix à la consommation des produits alimentaires et boissons non alcoolisées annuels et mensuels depuis 1990, sont présentes dans l'espace « Chiffres et analyses », rubrique « Données/Séries conjoncturelle » du site Internet de la statistique agricole :
<https://agreste.agriculture.gouv.fr>
- Ces séries conjoncturelles sont également rassemblées dans le « Bulletin » mensuel de conjoncture (à partir de 2005 pour les prix à la production annuels et mensuels et de 1998 pour les prix à la consommation des produits alimentaires et boissons non alcoolisées annuels et mensuels), lui aussi disponible dans l'espace « Chiffres et analyses » du site Agreste, rubrique « Conjoncture – Bulletin ».
- Les Infos rapides « Prix agricoles et alimentaires » publiées mensuellement depuis septembre 2007 (sauf en juillet et octobre)